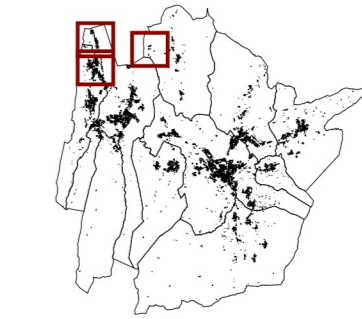


**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FAVERGES**

**REGLEMENT: DOCUMENT GRAPHIQUE**  
**PAVAGE GENERAL - ECHELLE 2500E**



Bredannaz  
Glière  
Chaparon - La Ravoire

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Faverges

avant le projet de PLU de la Communauté de Communes du Pays de Faverges  
 M le Président,  
 Michel COUJON

PIECE DU PLU

**4.3.2.**

- ZONES URBAINES**
- UA : Nouveau historique de bourg
  - UAa : Centre historique de Faverges
  - UAU : Zone urbaine d'ensemble de collectifs
  - UAn : Nouveau historique de village
  - UAp : Grand patrimoine à vocation spécifique
  - UApn : zone urbaine à vocation principale d'habitation, d'équipements collectifs spécialisés dans les services de santé
  - UB : Zone urbaine récente à dominante résidentielle dense
  - UBn : Zone urbaine récente à dominante résidentielle au sein des hameaux
  - UC : zone urbaine récente à dominante résidentielle peu dense
  - UCp : Périmètre de castage compris en zone urbaine
  - UE : Zone urbaine d'équipements d'échelle intercommunale
  - UX : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- ZONES URBAINES ET SECTEURS DE PRODUITS**
- EAUX : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
  - EAUB : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
  - EAUC : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à long terme
  - EAUD : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
  - EAUE : zone d'urbanisation future à vocation d'équipement
  - EAUF : zone d'urbanisation future à vocation touristique
  - EAUX\* : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
  - EAUX\*\* : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation
  - EAUX\*\*\* : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation et soumis à étude environnementale
  - EAUXiv : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation
  - EAUXv : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques à long terme
- ZONES AGRICOLES ET NATURELLES**
- Ac : Zone agricole accueillant le camping à la ferme
  - Aef : Zone agricole à enjeux forts
  - Alp : Zone agricole d'ablage
  - Ap : zone agricole à enjeux écologiques et paysagers forts
  - As : Périmètre de castage en espace agricole
  - Au : zone agricole à destination de produits de lait
  - N2A : Espace naturel sensible (Natura 2000, ZNIEFF, corridor écologique...)
  - N2B : Zone naturelle d'intérêt écologique et paysager permettant les évolutions agricoles et extension bâtie limitée
  - N2c : Zone naturelle à destination de stockage de déchets
  - N2d : Zone naturelle liée à l'accueil d'un centre photoséculaire
  - N2e : Zone naturelle liée à l'accueil touristique du site de la fornicie
  - N2f : Zone naturelle liée au site touristique des grottes de Seythenex
  - N3 : Secteur naturel de rivage
  - N4 : Secteur naturel pouvant accueillir des bois et l'accueil du public sans infrastructure lourde (jeux pour enfants, parking, sentier...)
  - N5 : Secteur naturel du golf de Gex pouvant accueillir des aménagements spécifiques d'activités
  - N6 : Secteur naturel du plan d'eau de Marliens pouvant accueillir des aménagements spécifiques à l'activité
  - N7 : Secteur naturel du lac d'Annecy
  - Np : Secteur d'activités piscicole en zone naturelle
  - Npc : Périmètre de castage en espace naturel
  - Nr : Zone naturelle liée à l'accueil d'un bâtiment de restauration hors agglomération
  - Ns : Domaine skiable
  - Nt : camping et parc résidentiel de loisirs
  - Nts : Zone naturelle touristique pouvant accueillir des aménagements spécifiques liés à la pratique du ski
  - Nt\* : Zone naturelle touristique pouvant accueillir des aménagements spécifiques liés à la pratique du ski de fond
  - Nz : Zone naturelle liée à l'activité de vol libre
  - Nxa : zone d'activités spéciales, carrières
  - Nxa\* : zone d'activités spéciales, carrières à l'arrêt
- RISQUES NATURELS**
- PPN Risque Fort
  - PPN Risque Moyen
- ESPACES ET SECTEURS CONTRIBUANT AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES, A LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LA PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER**
- Cours d'eau
  - Espace Boisé Classé
  - Jardins, verges et balcons paysagers protégés au titre du L123-1-5-10-2
  - Espace de bon fonctionnement des zones humides protégées au titre du R123-1-1-1
  - Zones humides de la CCFP
  - Bâtiments à préserver au titre du L123-1-5-10-2
  - Noyau ancien à préserver au titre du L123-1-5-10-2
  - patrimoine commun
  - Hauts et alignements d'arbres protégés au titre du L123-1-5-10-2
  - Sentier à préserver
- DISPOSITIONS LIEES AUX VOIES ET INFRASTRUCTURES**
- Secteur affecté par les nuisances sonores routières
- DISPOSITIONS LIEES A LA LOD LITTORAL**
- Bande des 100m
  - Espaces proches du rivage
- AUTRES ELEMENTS**
- Emplacement réservé
  - Terrain inconstructible au titre du L123-1-5-10-6
  - Périmètre de réaffectation de logement défini au L123-1-11-4
  - Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté
  - Ligne commerciale à préserver
  - Actualisation manuelle des constructions

CHAPARON - LA RAVOIRE